

République française

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINTE ALIMENTAIRE

DECISION
portant remise au service local du Domaine
de biens immobiliers devenus inutiles aux services

Le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L. 2111-1 et L. 3112-1 ;

Vu la déclaration d'inutilité du 17 juillet 2022 du président-directeur général de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement jointe en annexe ;

Vu les plans et documents joints en annexe ;

Vu la décision du 12 mars 2021 portant délégation de signature (service des affaires financières, sociales et logistiques) ;

DECIDE :

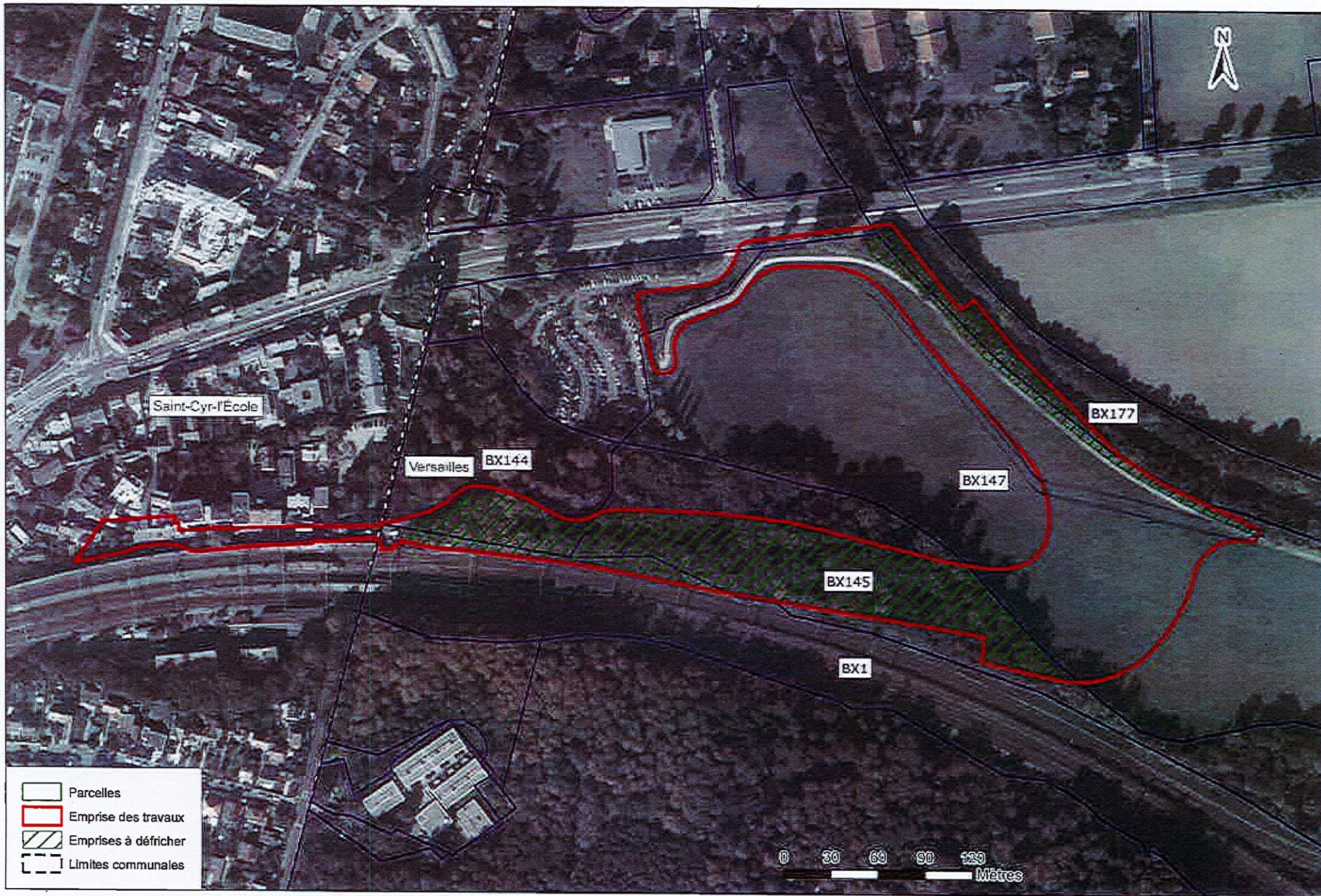
Article 1^{er} - Les parcelles cadastrées BX 312 à BX 318 (anciennement BX 145 et BX 147 et immatriculés sous le numéro Chorus IDF1/164284/18 et IDF1/164284/19) sises à Versailles lieudit Choisy d'une superficie totale de 236 865 m² ne sont plus utiles aux missions de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Article 2 – Ces parcelles sont remises au service local du Domaine en vue de leur mise à disposition à l'Etablissement public du Château de Versailles.

Article 3 – La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 2 août 2022

Pour le Ministre et par délégation,



Département :
YVELINES

Commune :
VERSAILLES

Section : BX
Feuille : 000 BX 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 20/04/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
VERSAILLES - Accueil et délivrance de
documents
ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h -
13h30/16h sauf le mercredi de 8h30/12h
78015
78015 VERSAILLES
tél. 01 30 97 44 52 -fax 01 30 97 45 76
cdf.versailles@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

